

Compte rendu du Conseil Scientifique Plénier du 15 avril 2014

Par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université disciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (Snesup, Snep, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche

Rappel : Vos élus des listes EàT au CS sont : Alain Bousquet, Laurent Cailly, Magaly Caravanier, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Sylvie Humbert-Mougin, Hélène Maurel-Indart, Stéphane Servais

En début de séance, Emmanuel Lesigne annonce l'arrivée de quatre nouveaux élus étudiants (élections du 1^{er} avril) qui se présentent rapidement ; deux d'entre eux expriment le souhait d'entrer dans la commission permanente. EL note la demande et informe que la prochaine réunion de la CP est annulée.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le vice-président recherche annonce aussi que ce conseil plénier sera suivi d'un conseil restreint pour examiner une demande de décharge au titre de la recherche, arrivée hors délai « mais avec un fort soutien ».

Ensuite est abordé l'ordre du jour.

1. Suivi du projet Isite (ex idex).

Il s'agit de faire un point d'information, présenté par Jérôme Casas, chargé de mission. But de cette séance d'information : calmer les inquiétudes de certains d'être « en dehors du bateau ». JC annonce la création d'une page web sur le site de l'université avec possibilité de mettre des contributions de manière à ce que ce soit de plus en plus interactif.

Les 5 présidents ont considéré que l'Idex n'était pas à leur portée et se sont orientés vers la seconde solution, ISITE (Initiatives Science. Innovation. Territoires. Economie), qui présente une coloration plus locale.

Les lignes thématiques (déjà annoncées en CA) : transition énergétique et écologique (énergie et matériaux, biodiversité, services écosystémiques), santé et bien être (imagerie médicale, biotechnologie pour la santé, autonomie et bien être), usage du numérique, dématérialisation (patrimoine et numérique, administration, éducation).

Attention à ne pas confondre l'Isite et la Comue...

Aujourd'hui, le comité de pilotage, considéré comme trop gros, n'existe plus ; réunions régulières des présidents d'univ et de région.

Commentaires et compléments d'E Lesigne

- Isite « à notre mesure »
- Le texte insiste sur la nécessité de l'ancrage territorial et sur les retombées socio-économiques
- L'Isite sera « le fer de lance de la Comue »
- On a encore le temps d'examiner des initiatives, des propositions qui émaneraient des unités de recherche, même s'il y aura un tri fort.

Réaction d'H. Watier qui s'interroge sur le potentiel de Limoges en matière de biomédicament). Réponse de JC : ce n'est pas l'avis général ; nécessité d'arbitrage.

Est annoncé un prochain point d'information lors du prochain CS plénier le 24 juin.

2. Présentation de projet d'une nouvelle équipe en sciences de l'information et de la communication « Prim » (Pratiques et Ressources de l'Information et des Médiations).

Présentation de l'équipe émergente par Jérémie Nicey et Gustavo Gomez-Meija, MCF à l'IUT (Information et Communication). Ils présentent l'historique du projet (les 9 collègues du département SIC de l'IUT travaillent ensemble sur le plan de la formation, mais sont disséminés dans différentes équipes de recherche, à Tours ou ailleurs, alors qu'ils ont des thématiques convergentes), des deux axes de recherche (acteurs / dispositifs numériques et objets de médiation), du projet de structuration, des ressources et des besoins.

Après la présentation du projet s'engage un débat. Plusieurs collègues font remarquer que la structure paraît faible ; pas de professeur ou HDR dans l'équipe ; ne faudrait-il pas plutôt envisager un regroupement avec sciences de l'éducation ? E Lesigne rappelle que le but n'est pas forcément une structure pérenne, il s'agit simplement de « mettre le pied à l'étrier » à cette équipe émergente d'ici la fin du contrat.

Au terme du débat, E Lesigne soumet la proposition suivante au CS : il convient d'encourager cette volonté de travailler ensemble, mais aussi de mettre en garde : la structure telle quelle ne paraît pas viable ; il faut faire établir une expertise extérieure par des spécialistes qui donneraient aussi des conseils stratégiques (notamment en matière de rapprochements à mener avec d'autres structures et thématiques de recherche au sein de l'université et de la Comue).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Statuts du CERMEL

Florian Lacroix, responsable du CERMEL (Centre d'études et de recherches sur les matériaux élastomères).

Rappel : audit des 5 CER (plates-formes public/privé) ; le rapport avait émis deux recommandations : mettre en place un comité scientifique compétent côté recherche et entreprise ; reconnaître le travail des EC effectué au sein de ce CER.

Suite à ce rapport, les responsables du CER ont réfléchi à leur structuration.

Présentation de la composition du conseil scientifique envisagée.

Avis favorable à l'unanimité.

4. Informations générales

- appels à projets région IA : la commission recherche a rendu sa copie, entérinée par le CA de la COMUE et validée par la commission recherche de la Région. Le travail s'est bien déroulé. Sur les 24 projets déposés, 15 retenus dont 10 pour des labos de Tours ; sur les 12 demandes d'équipement, 9 retenues dont 3 pour Tours ; sur les 12 demandes de post-doc, 4 retenues dont 1 pour Tours. D'autre part, soutien financier de la Région au projet Virus (?). Enveloppe globale : 4, 94 M euros. Un vrai travail collectif a été effectué, et à aucun moment « partage du gâteau » entre les universités.

- la COMUE : projet beaucoup plus urgent à concrétiser que l'ISITE puisque les statuts doivent être adoptés d'ici juillet 2014 ; 6 comités de suivi mis en place : statuts, recherche,

formation, international, numérique, et valorisation. Réflexion en cours sur des écoles doctorales communes.

- le statut des professeurs invités : on cherche à faire évoluer ce statut qui coûte très cher à l'établissement ; actuellement, travail sur un statut de « chercheur étranger à l'université de Tours » rémunéré par un salaire versé par l'université (identique pour tous les invités, indice nouveau majoré 511, 2000 euros nets de revenus par mois) et prise en charge des frais de séjour (30 euros par jour forfaitaire pour les repas et 700 euros d'hébergement par mois sur justificatif) : par mois, 3600 euros par chercheur invité, ce qui permettrait d'économiser 10% et surtout des charges patronales (environ 30 000 euros économisés pour l'établissement).

E Lesigne demande l'accord du CS pour ce passage à ce statut qui implique un revenu identique pour tous les chercheurs invités.

Vote unanime.

4. Examen des réponses à l'appel à projets « Actions de Recherches collaboratives Tours-Poitiers »

Rappel : c'est la 2^e année d'existence de cet appel. L'année dernière, succès considérable (environ 60 projets déposés). Cette année, 23 dont une moitié environ déjà présentés l'année dernière.

Il s'agit de financer des actions de recherche menées conjointement par au moins 1 équipe de chaque université. Sont privilégiées les thématiques émergentes et actions jetant les bases de projets type ANR ou projet européen. Chaque projet limité à 10 000 euros. Un projet au plus par équipe. Budget disponible 70 000 euros (35 000 euros par université).

Comme l'année dernière : expertise de tous les projets portés par l'une et l'autre université. Ensuite, réunion des deux VP recherche qui font la synthèse. E Lesigne note que cette année il est possible de financer des projets entre deux équipes qui collaborent déjà.

Tableau des projets envoyés aux membres du CS, les rapporteurs ont eu une grille d'expertise (qualité scientifique, nouveauté en tant que projet collaboratif, perspective de projet ANR ou autre, adéquation aux thématiques des équipes, besoins réels de financement, effort de co-financement, perspective de valorisation).

Rappel des projets lauréats de l'année dernière.

Audition des rapports.

- 4 projets dans la catégorie A++ :
 - o LINGUAE,
 - o Rôles du microbiome symbiotique dans l'adaptation des Arthropodes.
 - o Identification et caractérisation de complexes de signalisation
 - o La canneberge..
- 3 projets A+ :
 - o Effets thérapeutiques des immunoglobulines intraveineuses... (déjà financé l'an passé)
 - o Effet du moment du test sur le vieillissement de la mémoire (déjà financé l'an passé)
 - o Identification de traceurs minéralogiques, granulométriques et organiques...

Vote : unanime

5. Avis sur l'association de l'INSA Val de Loire aux ED MIPTIS et EMSTU»

L'INSA VdeL souhaite pouvoir délivrer des doctorats, ce qui nécessite d'être porteur d'une ED, d'où leur volonté d'être co-porteur des ED MIPTIS et EMSTU. E Lesigne précise que M Letiecq veut bien accepter 1 ou 2 représentants de l'INSA. Longue discussion et débats autour de ce sujet : certains demandent de vérifier que dans ce cas les modules proposés par l'INSA soient ouverts à tous les doctorants inscrits dans les ED en question, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'inégalité entre les doctorants inscrits à l'INSA et les autres, etc... De nombreux collègues dont les élus ET craignent des dérives et demandent que la demande ne soit pas acceptée en l'état. E Lesigne souligne que l'université ne peut pas ne pas soutenir cet institut (6^{ème} école en France). Au final, la proposition du VP Recherche est d'émettre un avis favorable pour un partenariat aux ED existantes et non une « co-tutelle ».

Vote : majorité et 4 abstentions dont les élus ET.

7. BQI

Correspond à 10% du budget de l'équipe versé sous forme de bonus. L'an passé E Lesigne avait fait un travail d'attribution de note à partir d'une grille tenant compte du tableau rempli par les équipes de recherche et de la lettre d'accompagnement. Le VP recherche rappelle que globalement les équipes de recherche ont touché entre 6 et 12 % de leur dotation par ce biais. Cette année E Lesigne propose qu'un travail similaire soit conduit par une commission de 6 personnes : A Giacometti et E Huguet + 4 membres du CS : 2 PR et 2 MCF en SHS et SST. Il s'agit de H. Watier, N. Cayrol, Th. Boulay, F Lecaille ou M Caravanier (selon compatibilité des ed). Réunion prévues le 26 ou 27 mai. Deux rapporteurs par laboratoire soit environ 10 dossiers chacun à expertiser d'ici la commission de fin mai. Si pas de problème particulier, E Lesigne fera remonter directement le résultat de la classification établie par cette commission sinon, cette question sera à nouveau traitée dans un prochain CS.

Vote pour ce dispositif : unanime.

8. Postes vacants – Agreg externe en droit

Deux postes en Droit : science politique (4^{ème} section) et en gestion (6^{ème} section). Le problème du recrutement externe systématique en droit est abordé.

Vote : majorité et 1 contre

9. Postes vacants en ASH.

4 postes vacants en ASH (non pourvus car parution tardive) transformés à la rentrée en 4 postes ATER.

Vote favorable : unanime

10. Procédure d'attribution de la PEDR.

Pour cette attribution, l'université aura recours à une instance nationale (CNU) mais la loi demande aux universités d'afficher ses critères d'attribution afin de les communiquer aux collègues ainsi que l'enveloppe budgétaire consacrée.

E Lesigne évoque une baisse générale de 5% d'où deux possibilités :

- Soit une légère diminution des primes accordées (hors IUF : montant fixé par décret national) si on conserve le même nombre de bénéficiaires 4750 euros au lieu de 5000 (voir PJ)
- Soit conservation de la somme de 5 000 euros et diminution du nombre de bénéficiaires.

La solution 1 est adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne les critères, E Lesigne a proposé de repartir du document déjà existant pour l'attribution de la PEDR (voir annexe 8) avec des propositions de modifications.

En particulier le VP recherche propose de supprimer le point 3 concernant la prise en compte « des contrats de recherche portés » (cf annexe 8). De nombreux membres du CS sont contre cette suppression et souhaitent que ce point soit pris en compte.

E. Lesigne propose de voter contre la suppression de ce point 3 : majorité avec 3 contre (élus EàT).

Compte rendu du Conseil Scientifique Restreint du 15 avril 2014

1. Demande de décharge hors délai.

Le ministère finance une décharge de 140 heures pour un EC d'ICD auquel il manque 50 H de décharge pour pouvoir partir un an sur Berlin dans un laboratoire prestigieux. ICD propose de financer les 50 H de décharge.

Vote : favorable unanime